

# L'utilité des pauvres au cours de l'Histoire

par le  
Mouvement Luttes Solidarités Travail  
[www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)



Avril 2005

Sur base de l'exposition « Oser le rassemblement » réalisée dans le cadre des 20 ans de LST (octobre 2003),  
actuellement et **jusqu'au 29 avril** au Centre culturel de **Marche-en-Famenne**

Illustrations par Kanar et Serdu



# Nous vous proposons...

- ... des éléments souvent méconnus de l'Histoire en mettant en évidence comment, à différentes époques, les pauvres ont été tantôt utilisés, tantôt rejetés
- ... des événements socio-politiques, en rapport avec le « monde du travail », qui nous ont interpellés au cours des 30 dernières années et qui nous mobilisent encore aujourd'hui

*Bonne visite... Bonne réflexion...*



# Nous, c'est qui ?

- *Lutttes Solidarités Travail (LST)*, c'est un mouvement de **femmes, d'hommes, de familles** parmi les plus **pauvres qui se rassemblent pour lutter, avec d'autres, contre la misère et ce qui la produit**
- Notre défi depuis plus de 20 ans :
  - Se rassembler malgré tout ce qui divise, construire des solidarités durables avec les plus pauvres. Oser se rassembler. Oser la solidarité.

*« Qui sommes-nous ? Que sommes-nous ? Nous sommes des hommes et des femmes tout comme vous, qui en avons assez de nous voir continuellement rejetés de la société, assez de vivre dans l'insécurité pour l'avenir de nos enfants et assez de vivre avec la misère et l'injustice de ce monde. »*

Jean Vandepoortaele, journal *La Main dans la Main (LMDLM)*, novembre 1982

# Partie 1 : des éléments d'Histoire



*Pour les sources historiques : contacter « [contact@mouvement-1st.org](mailto:contact@mouvement-1st.org) »*



# Les croisades : pour résoudre la famine et éloigner les « belliqueux »

- En 1095, le 27 novembre, le Pape Urbain II prononce à Clermont un célèbre sermon qui donne le départ de la première croisade.
- Pour sortir « ses fils en Jésus Christ » de leurs misères il eut une idée de génie : déplacer le problème en l'envoyant sous d'autres cieux.
- Il résolvait ainsi deux problèmes :
  - se débarrasser des affamés devant l'impossibilité de mettre fin à la famine.
  - se débarrasser en même temps de ses belliqueux et turbulents chevaliers.
- Et Pierre l' Hermite se mit à la tête des « guenilleux ».... avec lesquels les chevaliers pouvaient difficilement se mélanger.

# Éliminons les lois pour les pauvres, pardi...

- Dès 1601, l'*Elisabethan Poor Law* ç-à-d. la loi pour les pauvres par la reine d'Angleterre Elisabeth I (1558-1603), visait à suppléer l'insuffisance de la charité privée face au nombre croissant de pauvres et de vagabonds par une organisation publique des secours.
- Mais en 1817, Ricardo, financier et économiste, affirme : « Il faut éliminer ces lois (...) afin de faire sentir aux pauvres le prix de l'indépendance (...) qu'ils ne doivent plus compter sur les secours d'une bienfaisance systématique ou casuelle, et qu'ils n'ont d'autres ressources que celle de leur travail. »

# ... et trouvons leur une utilité économique !

- « L'objection libérale, enfin, soulignait que les poor laws étaient un obstacle à la libre circulation du travail ... »
- Et JB Say d'ajouter :  
« Il faut remplacer l'aide en argent par un secours en travail », le seul qui, « tend à mettre les pauvres en état de se passer des secours ».
- Durant la deuxième moitié du 19ème siècle, on supprima donc ces secours « anti-économiques »...

# 1789 : La Révolution française

- La Révolution française refuse les privilèges des classes dominantes de l'époque, dont la noblesse, et promeut les idées de « Liberté, Egalité, Fraternité ».
- Cette révolution se construit sur l'opportunisme de la bourgeoisie montante qui sait utiliser les aspirations du peuple à sortir de la misère chronique dans laquelle il est enfermé.
- Les Etats Généraux, suite à la Révolution française étaient constitués du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-Etats (la bourgeoisie) : **le peuple n'était pas représenté.**

# Les oubliés de la Révolution

- Dufourny De Villiers rédige en avril 1789 les doléances du Quart-Etat pour les Etats Généraux, les « Cahiers du quatrième Ordre, Celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc. »
- Le Quatrième Ordre veut établir un pacte de société :
  - la société doit préserver ses membres de la misère, de la faim, de la maladie, ... et faire d'eux tous des citoyens à part entière. Pour cela, il faut que le peuple soit représenté par lui-même et pas par des privilégiés.
- Ce combat est toujours le nôtre aujourd'hui
  - Pendant que nos pays continuent à s'enrichir, il existe chez nous toute une partie de la population qu'on laisse à l'écart tant des avantages économiques que des décisions politiques : nous, le Quart Monde.
  - Le Quart Monde, c'est donc aussi un mouvement où des personnes se réunissent pour faire admettre leurs revendications pour plus d'égalité et de liberté.

# 1825-1830 : les colonies cherchent main-d'œuvre à bon marché

- « Ce moyen, le Gouvernement ne pourrait-il pas le trouver dans la fondation de colonies agricoles semblables à celles qui sont aujourd'hui florissantes en Belgique et en Hollande. Si de telles colonies étaient fondées en France sur les parties encore incultes de notre sol, aucun oisif ne se plaindrait de manquer d'ouvrage sans que le gouvernement pût lui en offrir ; les mendiants, les vagabonds, les pauvres, et tous les condamnés libérés, dont le nombre toujours croissant menace incessamment la sécurité des particuliers et même la tranquillité de l'Etat, trouveraient place dans la colonie, où ils travailleraient à augmenter la richesse du pays. »

# Protection des enfants : vous avez dit « calculs » ?

- Dans l'enquête réalisée en 1843 par les chambres du commerce sur l'âge pour entrer dans le monde du travail on peut lire :
  - « Le début de la carrière ouvrière : six ans, mais, de préférence après la première communion ce qui évite les « crédits d'heures » pour aller au catéchisme.

# L'enquête de 1843 : la faute aux travailleurs

- En 1843, le ministre de l'intérieur a demandé une enquête sur "la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants".
- Les ouvriers n'ont pas été interrogés mais la misère était telle que l'on ne pouvait plus la nier.
- Les enquêteurs ont néanmoins rejeté la responsabilité de cette pauvreté sur les travailleurs :
  - "S'ils ont des accidents du travail, c'est qu'ils sont imprudents; s'ils n'ont pas assez de nourriture, c'est qu'ils ne savent pas gérer leur budget; mal logés ? c'est qu'ils ne savent pas entretenir leur logement !"

# Enquête de Ducpétiaux en 1853

- A Namur même, sur les huit familles urbaines retenues dans l'enquête, trois au moins sont assistées, ...
  - Le chaudronnier (huit enfants), en dépit du travail supplémentaire et du salaire de 2 enfants, ne peut procurer le nécessaire à sa famille sans voir ses dépenses excéder ses recettes .
- Malgré cela, certains se permettent de juger les parents
  - « C'est un triste spectacle que de voir, dans tant de manufactures, de pauvres petits êtres chétifs et étiolés assujettis à des travaux rudes et malsains et exploités par des parents qui détruisent ainsi le germe de leur santé et de leur intelligence ».

# Utilité économique des pauvres et répression (1/2)

- Au cours du 19ème siècle, dans la plupart des pays Européens, de nombreuses révoltes expriment que le peuple, de plus en plus exploité, refuse d'être réduit à des conditions de misère et à une exploitation énorme.
- Des révoltes éclatent un peu partout comme la révolte des canuts des ouvriers tisserands à Lyon, la Commune de Paris et ailleurs (1870-1871), les grèves et les manifestations aussi dans nos régions.
- Il semble bien que la suppression des privilèges des « ordres dominants » de l'ancienne société (d'avant la Révolution française) n'a pas résolu la question de la misère, de la faim, de l'exploitation pour le plus grand nombre.

# Utilité économique des pauvres et répression (2/2)

- Le 19ème siècle du début des mouvements de résistance organisés des travailleurs face à l'exploitation industrielle débridée, c'est aussi la répression, souvent féroce, de ces luttes par les « dominants » et les gouvernements :
  - « Toute coalition de la part des ouvriers pour faire cesser en même temps le travail dans un atelier, empêcher de s'y rendre et d'y rester, avant ou après certaines heures et, en général pour suspendre, empêcher, enchérir les travaux, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus. Les chefs ou moteurs seront punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans. » (Code pénal de 1810. Art.415.)

# Les pauvres trop gênants : « Du balai ! »

- Face à la mendicité, « l'errance », le vagabondage, la crainte des plus riches, et avec une volonté d'exploiter la force de travail, une solution trouvée depuis bien longtemps est l'enfermement des plus pauvres.
- A diverses époques sont ouverts des « Grands Hôpitaux », des dépôts de mendicité, des maisons de travail, des galères, des colonies pour arriver enfin aux législations belges de 1891 qui réorganisent la répression de la mendicité et du vagabondage. Cette loi est en vigueur et appliquée en Belgique jusqu'en 1994.

## Partie 2 : des événements socio-politiques plus récents, nos mobilisations



# Le choc pétrolier (1974)

- Les pays membres de l'OPEP décident de réduire la production de pétrole, provoquant une flambée des prix de la matière première sur laquelle repose toute l'économie des pays industrialisés.
- Baisse de l'activité économique, chômage,...
- C'est le début de la fin des illusions d'une croissance et d'un bien-être que l'on disait « acquis ».

# Le plan Spitaels (1977)

- Pour enrayer la hausse du chômage, le gouvernement belge instaure un système de « mise au travail des chômeurs », en les mettant à la disposition d'employeurs « non-marchands ».
- C'est le début des « sous-statuts » (CST, TCT,...) et les premières « activations » qui vont évoluer au fil du temps vers une plus grande précarité du travail et un « détricotage » de la protection des travailleurs

# 1985 : solidarité avec les mineurs anglais

- “(...) Nous réagissons contre un système économique qui fonctionne sans tenir compte des travailleurs, visant d'abord le profit et la rentabilité.
- Nous refusons nous aussi une politique économique qui se base sur l'oppression et l'écrasement et qui considère les travailleurs comme de simples machines de production que l'on renvoie quand on n'en a plus besoin (...)”

Lettres aux mineurs grévistes de Grande -Bretagne  
(La Main dans la Main, janvier 1985)



# Création des ALE (1988) : de l'emploi au rabais !

- « Chaque commune peut mettre sur pied une Agence Locale pour l'Emploi (ALE). Tout chômeur complet indemnisé *peut* s'y inscrire. Il n'est pas obligé mais cela durera-t-il ? Ce travail presté n'ouvre aucun droit à la sécurité sociale. »

(La Main dans la Main, mai 1988)

# 1994 : l'ALE, vers un service de travail obligatoire ? (1/2)

- Depuis ce 1er octobre 1994, chaque commune est obligée d'avoir une Agence Locale pour l'Emploi (ALE).
  - A première vue, cela permet à un chômeur de trouver ou retrouver une activité extérieure, un rythme de travail ainsi que d'augmenter ses revenus mensuels.
- Mais ce qui n'était avant qu'une possibilité devient maintenant une contrainte : l'inscription est obligatoire pour les chômeurs de longue durée.
- De plus, aucune formation de même qu'aucun contrat de travail ne sont prévus.

# 1994 : l'ALE, vers un service de travail obligatoire ? (2/2)

- Ce que l'expérience nous avait révélé est maintenant conforté : on crée pratiquement un "service du travail obligatoire" pour chômeurs de longue durée où ceux-ci sont maintenus dans un sous-statut, prisonniers d'une sorte de travail au noir institutionnalisé.
- L'expérience des ALE ne sera positive pour les plus pauvres que si elle s'inscrit dans un combat pour le droit à un travail régulier et stable, reconnu à sa juste valeur humaine et financière.

# 1995 : revendications pour des politiques qui reposent sur la solidarité (1/2)

- Nous plaidons principalement pour un renforcement de la sécurité sociale à l'exclusion de toute forme de privatisation sous peine d'un renforcement des inégalités.
- Nous demandons l'application stricte de la loi sur le minimex : nous ne pouvons plus accepter que certains soient privés de ce droit sous prétexte qu'ils n'ont pas de logement ou de domicile.
- Face à la pauvreté, nous voulons que se développent des politiques qui reposent sur la solidarité entre tous et sur une volonté de l'Etat de garantir une redistribution des richesses produites par la Nation.

# 1995 : revendications pour des politiques qui reposent sur la solidarité (2/2)

- Nous refusons qu'on oppose les plus pauvres aux autres travailleurs qui ont encore un emploi et nous demandons les moyens d'accéder à des formations qui débouchent sur de réels emplois : nous refusons les diverses formes d'occupation qui nous sont imposées telles que les ALE.

Lors d'une conférence de presse organisée par LST et les autres associations partenaires du *Rapport Général sur la Pauvreté*, 23 décembre 1995

# Ensemble contre les "Saigneurs de la terre" (1996)

- « Ces 1er et 2 avril 1996, nous nous retrouvons à Lille dans le cadre d'un contre-sommet de protestation au G7 (le club des 7 pays les plus riches de la planète qui représentent 12% de la population, 88% des capitaux mondiaux et 62% de tout ce qui est produit et vendu).
- L'objectif était de réfléchir comment unir nos luttes face au pouvoir de l'argent qui lui est déjà organisé mondialement depuis longtemps.
- A la fin de ces deux journées, des représentants des plus pauvres d'ici et des pays du sud ont pris la parole. Cela nous a permis de mieux comprendre que les mécanismes qui provoquent la misère sont internationaux et les mêmes partout. D'où l'urgence de se rassembler et de lutter ensemble, ici et ailleurs.
- Un peu partout dans le monde, ceux et celles qui sont le plus écrasés font le pari du rassemblement et de la lutte. (...) »

(La Main dans la Main, 1996)



# 1997 : faillite des Forges de Clabecq

- « Depuis le 3 janvier 1997, les Forges de Clabecq sont en faillite. Tout le site industriel est sans vie : 2000 ouvriers se sont retrouvés, du jour au lendemain, au chômage. Mais combien d'autres entreprises, grandes ou petites, ont dû fermer leurs portes ces dernières années ?
- La faillite des Forges est devenue le symbole d'une économie qui sacrifie des milliers d'emplois au nom de la concurrence et de la compétition.
- Les travailleurs qui luttent pour leur emploi ont voulu élargir leur combat : ils rejoignent ainsi ceux qui se battent pour changer les priorités, pour mettre l'humain au centre de l'économie.
- Dans l'appel à la marche pour l'emploi, à laquelle nous participons, ils rappelaient d'ailleurs : " Le mouvement ouvrier a sorti les enfants des mines. Protégeons-les du chômage et de toutes les formes d'exploitation » (...) »

(La Main dans la Main, 1997)



# 2002 : le DIS, marche arrière toute !

(1/4)

- « Ce 1er octobre 2002 est entrée en vigueur la loi qui remplace le *minimex* par un *droit à l'intégration sociale* (DIS), et ceci malgré l'opposition de nombreuses associations (dont LST) et organisations.
- Pendant 27 ans, nous nous sommes battus pour que le droit au *minimex* puisse être garanti (le *minimex* de rue en est un exemple récent). Il fallait donc évaluer la réalité du *minimex* (c'est ce que LST notamment a fait avec la Chronique du CPAS) et le faire évoluer dans le sens d'une meilleure qualité du droit plutôt que de le supprimer.
- Ce qui apparaît essentiel dans cette nouvelle loi, c'est qu'on passe d'un droit objectif à un revenu (même s'il n'a jamais permis que de survivre, pas de vivre) à un droit subjectif à l'intégration sociale. (...) »



# 2002 : le DIS, marche arrière toute !

(2/4)

- « (...) L'emploi est mis en avant comme l'objectif premier et le plus important d'une intégration sociale réussie. **Pourtant nous savons bien que le fait d'avoir un emploi ne garantit pas contre la misère : il ne peut être qu'un élément parmi d'autres.**
- Il ne peut donc être un objectif en soi, ni le seul, ni systématiquement ... d'une réelle politique de lutte contre la pauvreté.
- Le gouvernement est fier de cette loi. Pourtant, n'est-ce pas plutôt un détricotage de la sécurité sociale et des outils de solidarité ? »

(La Main dans la Main, 2002)



# 2002 : le DIS, marche arrière toute !

(3/4)

- Pourtant, dans les travaux parlementaires préparatoires à la loi sur le minimex de 1974, on trouvait les réflexions suivantes :
  - « Parmi les causes immédiates des situations de misère, de pauvreté et de détresse, il faut citer principalement : la faiblesse des revenus, l'ignorance, la maladie et l'invalidité, un comportement déviationniste, l'alcoolisme, le nombre d'enfants, les handicaps, un degré peu élevé de scolarisation, le chômage, l'arriération, la vieillesse, le désordre familial.
  - Il faut y ajouter d'autres causes, plus profondes encore : l'évolution de la société, les structures socio-économiques, la répartition inégale des revenus, l'impossibilité d'exercer une pression politique, l'insuffisance de la sécurité sociale et de la politique fiscale (...) »

# 2002 : le DIS, marche arrière toute !

(4/4)

- Les parlementaires indiquaient pourtant dans ces mêmes travaux des années '70 :
  - « (...) Tout effort sérieux en vue d'éliminer la pauvreté se heurte à des structures sociales entièrement fondées sur l'inégalité, parce qu'il faut trouver des fonds pour les pauvres aux dépens des riches – ou de ceux qui, du moins, sont plus riches – mais aussi parce que les tentatives de cette nature mettent en péril un ordre de valeurs qui consacrent l'inégalité sociale et les privilèges existants.
  - Tant que la société sera organisée sur une base résolument compétitive, il paraît inéluctable que l'échec de certains reste une réalité. »



# 2005 : le Rapport Général sur la Pauvreté a 10 ans... et plus que jamais d'actualité !

- Il y a beaucoup à dire à propos...
  - des ALE et titres-services
  - de la pauvreté qui n'est pas exclue mais intégrée dans les sociétés libérales (cf. « L'utilité des pauvres... »)
  - d'une généralisation de la crainte de la sécurité d'existence pour un plus grand nombre
  
- Nous le disons dans le document *ici* [Le Rapport Général sur la Pauvreté a 10ans - Résistons à l'enterrement de la lutte contre la pauvreté, LST, octobre 2004], n'hésitez pas à vous servir° !

° Document aussi disponible sur notre site Web: [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

